

Le vice-président de jury lit les consignes aux membres correcteurs avant le début de l'épreuve et donne les consignes nécessaires aux candidats.

RAPPEL : aucun commentaire et aucun échange de la part des jurys face aux candidats durant les épreuves de notations ne doivent avoir lieu.

Les grilles de notation complétées au stylo et sans rature sont remises au Président de jury à l'issue de chacune des épreuves.

ÉPREUVE E1 : COUPES, CRÉATION ET RÉALISATION DE COIFFURES

1^{ère} et 2^{ème} partie :

Le jury corrige le projet de création de coiffure, projet de coupe **ou** de mise en forme **ou** de coiffure. Un professeur d'arts appliqués doit être associé à la correction, voir guide de notation ① correction du projet.

Le projet de création et la réalisation sont notés de façon indépendante.
(le projet est uniquement pris en compte dans le critère « conformité au projet de mise en forme »).

3^{ème} partie : COUPE IMPOSÉE, COIFFAGE

- Sur un modèle proposé par un candidat, ce dernier réalise le jour de l'épreuve, selon son choix, une coupe classique ou une coupe mode.
- La candidat précise son choix aux membres du jury avant l'épreuve, pour permettre de vérifier la conformité du modèle.
- Le modèle possède une chevelure qui permet obligatoirement un coiffage (cheveux sur l'ensemble de la tête). Un shampoing aura été réalisé le matin ou la veille de l'épreuve .
- Le candidat choisit son modèle en fonction de la coupe qu'il souhaite réaliser.
- **Les outils de coupe sont exclusivement : ciseaux droits, ciseaux sculpteurs, rasoir.**
- Le candidat réalise la coupe à l'aide d'un ou plusieurs de ces outils.
- Les produits coiffants et de finition sont autorisés après l'évaluation de la coupe de cheveux mouillés.

Coupe classique :

- Le modèle se présente avec une coupe "non préparée".
- Le candidat coupe 2 cm au minimum sur l'ensemble de la chevelure.
- Il réalise un tracé de tours d'oreilles, un fondu de nuque et un coiffage.

Coupe mode :

- Le candidat apporte une photo de la coupe mode qu'il souhaite réaliser. Cette photo est extraite d'une revue, d'un livre...
- Le modèle se présente avec une coupe "non préparée", une longueur de cheveux sur l'ensemble de la tête permettant la réalisation de la coupe mode. Le candidat coupe au minimum 3 cm sur l'ensemble de la chevelure.
- Il réalise la mise en forme et le coiffage.

Si la coupe est réalisée totalement avec un outil non autorisé : - 5 points

Si un outil de coupe non autorisé est utilisé en plus de ceux autorisés : - 2 points

En cas de non respect de la longueur minimum à couper (2 cm pour la coupe classique et 3 cm pour la coupe mode) : - 3 points

M.C. STYLISTE-VISAGISTE

E1 – 3^{ème} partie : Coupe imposée et coiffage Coefficient : 5

Durée : 1h

| COMPETENCES / INDICATEURS | BAREME | NUMEROS DES CANDIDATS | | | | | |
|---|---------------|-----------------------|--|--|--|--|--|
| C 22 Planifier les activités Organisation dans le temps (½ pt*) Organisation du poste de travail (½ pt*) *0 ou 0,5 (une erreur sur l'épreuve entraîne 0) | 1pt | | | | | | |
| C 35 Créer et réaliser des coupes <u>Technique</u> - Préparation de la chevelure (1 pt) - Maîtrise de la technique « coupe » (5pts)** ⇒ Maîtrise des outils *** (2pts) ⇒ Qualité gestuelle (2pts) ⇒ Déroulement logique des opérations (1pt) - Maîtrise des règles d'hygiène (½ pt)* - Maîtrise des règles d'ergonomie (½ pt)* * 0 ou 0,5 (une erreur sur l'épreuve entraîne 0) ** Coupe réalisée totalement avec un outil non autorisée : (-5 pts) *** Tout outil de coupe non autorisé : (- 2pts) | 7pts | | | | | | |
| <u>Qualité du résultat sur cheveux mouillés *</u> (régularité de l'ensemble, pré-ébauche des finitions, épaisseur....) * non respect de la longueur minimum à couper (2 cm en coupe classique, 3cm en coupe mode) : (3pts) | 3pts | | | | | | |
| C 36 Concevoir et réaliser des techniques de mise en forme et de coiffage <u>Technique de mise en forme et résultat *</u> *Indiquer les points dans la case correspondante à la coupe choisie par le candidat (sur 7 pts) | 9pts | | | | | | |
| COUPE CLASSIQUE (7pts) - Maîtrise technique de coiffage (2pts) qualité du tracé (nuque et tour d'oreilles) (2pts) - Fondu de nuque régulier (2pts) - Harmonie avec côtés et dessus de tête (1pt) | | | | | | | |
| COUPE MODE (7 pts) - Maîtrise technique de coiffage (4pts) - Conformité à la photo (3pts) | | | | | | | |
| - netteté de la réalisation (½ pt) - séchage correct (1 pt) - mise en valeur de la coupe(coiffage et utilisation des produits) (½ pt) | | | | | | | |
| TOTAL | 20 pts | | | | | | |

Noms de la commission :

Date :

Signatures

GUIDE DE NOTATION

MENTION COMPLEMENTAIRE

STYLISTE-VISAGISTE

CONSIGNES AUX MEMBRES CORRECTEURS

POUR L'EPREUVE E1

CORRECTION DU PROJET

E1 – Coupes, création et réalisation de coiffures

Le projet de création et la réalisation sont notés de façon indépendante.

1 -

- Contrôler le choix du projet ;
- Contrôler la coordination des gabarits en fonction du choix de projet ;
- Il n'y a pas obligation de dessiner sur tous les gabarits ;
- S'ils existent, ils doivent être en phase avec le schéma .
- Ce projet peut être commenté ou non à la demande du jury.

2 -

- Qualité du travail présenté :
 - réalisme
 - graphisme
 - technique

L'épreuve U11 A - 2ème partie doit être en conformité au projet (référence : grille de notation 2ème épreuve c35 - 5 points)

- le projet est noté par un professeur d'arts appliqués et un professionnel ou un formateur de coiffure, sans lien ni avec le modèle ou la photo du modèle.

BAREME

- Cohérence des projets : /9 points
- Lisibilité et complémentarité du message graphique et/ou écrit : /4 points
- Qualité de l'expression graphique : /5 points
- Expressivité de l'apport coloré : /2 points